

COMPTE RENDU CHS-CT DU 1^{er} JUILLET 2014

L'ordre du jour :

- Examen du budget CHSCT.
- Point sur le plan Annuel de Prévention (PAP) 2014.
- Registres Santé et Sécurité au travail.
- Compte-rendu d'activité de la médecine de prévention.
- Questions diverses.

Cette instance a été présidée par M. Chapon. Les responsables des ESI de Nevers, Clermont-Parlette et Clermont-Guichard étaient présents.

Participaient également : le Docteur Lescher (médecin référent pour notre direction), M Espinat (ISST) et Mme Nivat (assistante de prévention).

Examen du budget 2014

Les actions ont été détaillées par établissement. Ci-dessous celles qui ont soulevé un débat :

ESI Guichard :

- Le contrat de maintenance du défibrillateur ne sera pas pris car il s'agissait d'une simple vérification de l'état de marche. Cette vérification sera faite en interne avec un suivi à chaque CHS.
- Le changement de l'écran et du boîtier de l'accueil sera réalisé avec un co-financement du CHS et de la DGF. (*DGF : Dotation Globale de Fonctionnement*)

La CGT a fait valoir que la formation habilitation électrique relevait de la formation professionnelle liée à la mission exercée et donc n'avait pas à être prise en charge par le CHS.

=> la direction l'intégrera dans la DGF et non dans les dépenses du CHS.

ESI Parlette :

- Une Formation Gestion du Stress sera organisée les 15 et 16 septembre avec 12 volontaires des ESI clermontois. Il est rappelé que cette session est expérimentale.

En réponse à la CGT, la direction a précisé que la recherche de volontaires avait été faite par les chefs de service. La demande de la CGT d'avoir des agents de tous les corps a été respectée.

Suite au bilan de cette formation, il serait envisagé d'autres sessions sur d'autres ESI.

ESI Limoges :

- Le remplacement des stores du service études et développement sera réalisé en co-financement avec le CHS et la DGF.

Suite à l'intervention de la CGT, la direction a convenu qu'il s'agissait d'une action ponctuelle ayant un caractère de complémentarité.

- Les membres du CHS ont unanimement refusé de financer 2 casques supplémentaires pour l'AT ORDO, car le CHS n'a pas pour vocation de financer le dépannage du matériel défectueux.

ESI Nevers :

- Le remplacement du revêtement moquette par des dalles PVC en salle ADO sera réalisé en co-financement avec le CHS et la DGF. Cette décision a été prise au regard de la vétusté de la moquette et des problèmes de nettoyage.

- Le nettoyage extérieur des vitres nécessite l'intervention de cordistes, et il ne pourra être réalisé cette année pour cause de coût trop important.

Pour l'ensemble des ESI, le nombre de bras Ergotron -support écran- sera ajusté en fonction des crédits restants en fin d'année.

La CGT tient à disposition des agents le détail des actions réalisées et à venir.

Pour information, la dotation pour notre CHS est de 45 608€ (soit 119,08€ x 383 agents)

Point sur le Plan Annuel de Prévention (PAP) 2014:

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (?) (ISST) M Espinat a informé le CHS de l'orientation du ministère pour la mise à jour du DUERP :

- consultation de l'ensemble des agents 1 fois tous les 2 ans.
- dans l'intervalle, consultation uniquement des représentants des personnels.

Le PAP est en ligne sur le site Ulysse DISI Pays du centre :

les agents / conditions de vie au travail / DUERP / publication du PAP 2013/2014

La CGT tient à disposition des agents la version papier de ce document.

Registres santé et sécurité au travail et accidents de service :

Depuis le précédent CHS, 1 seul accident de service a eu lieu sans arrêt de travail à l'ESI Guichard. Il est à noter que le circuit d'information entre l'administration, l'ISST et le médecin de prévention a bien été respecté.

Compte-rendu d'activité de la médecine de prévention :

Une fois de plus, le médecin a déploré les difficultés pour avoir toutes les informations concernant l'ESI de Limoges mais également l'ensemble des CID excentrés. De fait, une trentaine d'agents n'ont pas été recensés.

*On parle de SMS : Surveillance Médicale Spéciale (visite annuelle)
et de SMQ : Surveillance Médicale Quinquennale*

Concernant l'ensemble de la DISI, les chiffres sont les suivants :

ESI Limoges : sur un effectif total de 66, nombre d'agents convoqués en SMS : 27 et en SMQ : 5
Accident de service : 0

ESI Nevers : sur un effectif total de 71, nombre d'agents convoqués en SMS : 23 et en SMQ : 6
Accidents de service : 2 dont 1 avec un arrêt > à 15 jours

ESI Guichard : sur un effectif total de 146, nombre d'agents convoqués en SMS : 91 et en SMQ : 13
Accident de service : 1

ESI Parlette : sur un effectif total de 49, nombre d'agents convoqués en SMS : 9 et en SMQ : 6
Accidents de service : 3

DISI Direction : sur un effectif total de 19, nombre d'agents convoqués en SMS : 0 et en SMQ : 5
Accidents de service : 2

Suite à la communication de la liste des agents travaillant en équipe, le médecin a rajouté un service de l'ESI Guichard à la liste des métiers à risques. De plus, il a demandé que cette liste soit communiquée aux représentants des personnels lors du prochain CHS.

Concernant les visites médicales particulières (*comme la réintégration après un congé longue maladie, un congé de longue durée, mais également un congé ordinaire de maladie de plus de 21 jours*), il a rappelé que les agents ne doivent pas les considérer comme un contrôle mais comme un plus pour éventuellement aménager leur poste de travail. Dans ce cadre, le médecin a reçu 24 agents.

Il a précisé qu'en dehors des visites avec système de convocation, tout agent a possibilité de le consulter de façon spontanée. Le médecin de prévention est un conseiller en matière de santé.

La CGT a porté à la connaissance de l'ensemble du CHS l'attitude anti-fonctionnaire du médecin de prévention de Limoges et a demandé au Président de s'en saisir.

Suite au départ du précédent médecin de prévention et n'en trouvant pas d'autre, l'administration a passé une convention avec ce docteur qui est médecin du travail du secteur privé dans le Bâtiment et Travaux Publics.

L'ISST a confirmé nos propos et a précisé que le secrétariat général du ministère en avait été saisi.

L'obligation de respect de la convention de la médecine du travail dans le secteur public a été rappelé à ce praticien.

La CGT restera très vigilante sur ce dossier.

Questions diverses.

Très attachée à la restauration collective pour les salariés, la CGT a demandé un point sur celle de l'ESI de Nevers.

=> pour le moment, elle n'est pas menacée. Tout a été mis en œuvre à divers niveaux pour éviter la fermeture, mais il ne faudrait pas que la fréquentation baisse.

Pour les sites où se pose le problème, les services sociaux préconisent la fusion des associations gérant la restauration sur une même résidence.

La CGT est ré-intervenue sur la possibilité d'organiser des visites dans le cadre du CHSCT, et tout spécialement pour aller rencontrer les CID excentrés (dans un département sans ESI).

Nous avons insisté sur les conditions de travail de ces agents, et notamment sur leurs moyens de fonctionnement, ainsi que sur les risques de pressions dans le cadre de leur mission. Ils sont en effet très isolés, loin de leur hiérarchie, mais par contre très près de leur ancienne autorité (DRFIP ou DDFIP), ce qui peut fausser les relations professionnelles...

Le Président en est conscient. Désormais, un inspecteur divisionnaire est responsable des CID, en étant tout particulièrement chargé de la partie administrative, comme les relations DISI-DRFIP et DDFIP.

Le Président s'engage à nous fournir un état des lieux pour la prochaine réunion : moyens matériels, locaux, véhicule, etc... Puis il sera décidé d'organiser des visites.

Sans attendre, ces agents ne doivent pas hésiter à contacter un représentant CGT pour lui faire part de leurs conditions de travail, et des difficultés qu'ils rencontrent.

Concernant l'installation de l'AT ordo à l'ESI Parlette, la CGT s'est assurée que toutes ses préconisations validées par le précédent CHS, ont bien été réalisées ou programmées.

La CGT restera vigilante sur ce dossier.

A la satisfaction de la CGT, le prochain CHSCT se tiendra à l'ESI de Limoges début novembre 2014.

Les représentants CGT présents à cette réunion :

- Alain Bost et Francis Reix en qualité de titulaires
- Luc Barré et Pascale Baldo en qualité de suppléants

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et comptes-rendus sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>